

Résiliation contrat à distance

Par amar2, le 26/03/2018 à 09:39

Bonjour,

Alors je me suis inscrite dans une école à distance, j'ai cru aux mensonges du conseiller de l'école donc je me suis inscrite. Le conseiller m'expliqué qu'il était possible de commencer la formation puis par la suite je pourrais avoir des aides or que c'est faux il faut d'abord envoyé son dossier à pole emploi 15 jours avant chose que je ne savais pas car il ne me la pas précisé.

Il ma mis la pression car c'était la rentrée assez difficile avec apb il me disais qu'il n'y avais pas beaucoup de place qu'il faut se dépêcher etc...

Il connais ma situation je lui ai bien dit que je ne travail pas, avant de m'engager il ma dit ne vous inquiéter pas avec pole emploi on a souvent beaucoup d'aide vous serez remboursé naive je l'ai cru. pole emploi ne prend pas en charge la formation. J'ai envoyée 2 courrier de résiliation un au directeur et un au conseillier sauf le hic c'est que j'ai passé 3 mois. Il ne me lache plus m'appel, m'envoi des emails en me disant de payer etc..

C'est une force majeur je n'ai rien pour financer la formation, je ne sais plus quoi faire cette situation m'engoisse je ne suis pas bien..

Message recu:

nous nous réservons le droit de désactiver l'accès à votre espace de formation en ligne et lancerons une

procédure pour votre dossier.

Nous vous rappelons qu'en application des Conditions Générales d'Utilisation de votre contrat, que vous avez acceptées, sera en droit de réclamer le réglement intégral des

mensualités restantes.

merci de m'aider svp

Par morobar, le 26/03/2018 à 10:12

Bonjour,

Vous inondez le forum de nombreux messages identiques.

Alors commencez ^par lire les nombreuses discussions intervenues et n'espérez pas d'autres réponses, car vous prenez les bénévoles ici pour des jambons.

Par amar2, le 26/03/2018 à 10:16

Bonjour,

J'ai lu j'interviens aussi ne vous inquiétez pas sauf que ma situation n'est pas similaires aux autres.

Et ayez du respect car en aucun cas je prends les bénevoles pour des jambons!!! Je cherche de l'aide tout simplement

Par **amajuris**, le **26/03/2018** à **10:27**

bonjour,

vous avez posé 9 fois la même question.

j'ai donc supprimé les autres messages identiques.

salutations

Par morobar, le 26/03/2018 à 10:28

Votre situation est exactement la même.

Vous avez signé, on vous demande de payer et vous ne voulez plus.

Je ne vois pas où vous pouvez faire la distinction avec les centaines de cas similaires au vôtre.

Et j'ai du respect pour les bénévoles dont je suis, contrairement à vous.

Par amar2, le 26/03/2018 à 10:34

Bonjour, AMATJURIS d'accord au moins c'est dit gentillement. Contrairement a morobar peut

sujet n'est pas pour polémiquer.